

Directeur de collection

RNCP36151 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	242n, 242, 242p
Formacode(s)	21775, 21783, 21781
Code(s) ROME	M1702, H1205, B1805, B1803
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/01/2022
Date d'échéance	26/01/2025

Certificateur(s)

ISTITUTO MARANGONI FRANCE SAS · SIRET : 48498506400043

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier de directeur de collection est très représenté sur les sites d'orientation professionnelle (type cidj, onisep, orientation.com) et les jobboards (indeed, option carrière, cadremploi, Apec...). Cette forte présence démontre autant l'existence d'un besoin en ressources humaines des entreprises que l'attractivité du secteur et du métier pour les futurs professionnels. Le directeur de collection est un créateur au leadership naturel, qui s'inspire à la fois des tendances, des courants artistiques passés et actuels, des évolutions sociétales et de la sensibilité de la clientèle, tout en tenant compte de l'image de la marque et du positionnement de l'entreprise sur son marché. Au quotidien, le directeur de collection suit toutes les étapes d'une nouvelle collection, de sa création à sa commercialisation. Garant de la cohérence d'une ou plusieurs lignes, le directeur de collection effectue des études commerciales et marketing en amont, définit les tendances, encadre les équipes techniques et établit les budgets. Pour mieux comprendre le métier de directeur de collection, il est primordial de connaître ses problématiques et ses principales missions.

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier du Directeur de collection s'articule autour de 5 activités :

La création et développement d'une collection en respect du positionnement de la marque,

A1.1 Etude et définition des tendances du marché pour la saison

A1.2 Garantie de la cohérence d'une ou plusieurs collections à l'identité d'une marque

A1.3 Définition des collections à développer en fonction des propositions du studio et des contraintes des marchés

L'identification et pilotage des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au déploiement d'une collection,

A2.1 Elaboration d'un budget de production et d'exploitation

A2.2 Identification et sélection des prestataires, fournisseurs et partenaires

A2.3 Validation du développement d'une collection

La coordination du développement d'une collection,

A3.1 Contrôle du processus de réalisation de collections

A3.2 Supervision et contrôle de la fabrication en relation avec les chefs de produits et les stylistes/modélistes

La coordination d'équipes pluridisciplinaires internes/externes dans le cadre du déploiement d'une collection,

A4.1 Orientation et coordination du travail entre les studios, les ateliers, les chefs de produits et les stylistes

A4.2 Coordination d'équipes pluridisciplinaires internes/externes

La valorisation d'une collection auprès des parties intéressées.

A5.1 Promotion d'une collection auprès de l'ensemble des parties intéressées (direction générale, partenaires,

financeurs, clients...)

A5.2 Identification et sélection des canaux de distribution appropriée à la collection et à l'ADN de l'organisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1.1 Analyser le positionnement de la marque et les habitudes de consommation des cibles en utilisant des outils de marketing et d'inspiration ainsi qu'en étudiant la concurrence, afin de proposer une collection adaptée à la cible client.
- C1.2 Détecter et analyser les tendances en matière de mode, de textile, de techniques et de technologies, les auteurs et stylistes, en réalisant une veille et en participant à des événements professionnels, afin de favoriser la créativité et l'innovation au sein des équipes pluridisciplinaire en charge du développement de la collection.
- C1.3 Définir le cahier des charges en détaillant les objectifs de la collection, le nombre de pièces, l'identité de la collection en accord avec le positionnement de marque, afin d'encadrer la réalisation de la collection au sein des équipes.
- C1.4 Définir les orientations de style d'une collection s'inscrivant dans la stratégie globale de la marque en justifiant les choix artistiques et techniques dans le but de proposer des produits en pertinence avec la ligne artistique et le positionnement de la marque.
- C2.1 Présenter et respecter des budgets de production et d'exploitation en fonction des critères définis par le cahier des charges au préalable (vision de la collection, obligations légales, politique prix...) dans le but d'obtenir une vision objective sur la rentabilité de la collection.
- C2.2 Superviser l'achat des matières et des produits finis d'une collection, en tenant compte des problématiques d'éco-conception et d'éthique, grâce à la définition d'un planning des achats de collection et à la coordination de la politique de prix de manière à éviter les ruptures d'approvisionnement.
- C2.3 Sélectionner les fournisseurs et prestataires en tenant compte des contraintes (esthétiques, techniques, temporelles, budgétaires et matérielles) et définissant des critères de sélection (rapport qualité/prix, délais, stabilité et réputation...), afin de constituer un réseau de partenaires professionnels.
- C2.4 Evaluer la qualité des prestations délivrées par les fournisseurs et des sous-traitants en se référant au cahier des charges afin de garantir une conformité quant aux besoins exprimés.
- C2.5 Concevoir un plan d'actions en maîtrisant les étapes de production ainsi que ses enjeux dans le but de fixer des objectifs et des priorités stratégiques auprès des équipes en charge du déploiement de la collection.
- C3.1 Réaliser les fiches techniques des prototypes de l'ensemble de la collection (dessins à plat, choix de tissus, détails des finitions, liste des fournitures et mercerie...) en décrivant les dessins, silhouettes et proportions afin de permettre la faisabilité des produits.
- C3.2 Superviser la réalisation du patronage par des stylistes modélistes, en définissant la technique utilisée (moulage ou coupe à plat) en amont et en aval des essayages, en veillant au respect de la fiche technique, de manière à établir le patronage définitif.
- C3.3 Proposer des actions correctrices et des ajustements nécessaires tout le long du processus de développement d'une collection (prototype, maquette, modélisme...) : - Identifiant les problèmes, Apportant des solutions techniques, Afin de valider les prototypes dans le respect des fiches techniques et de la vision artistique de la collection
- C4.1 Animer les réunions et les processus d'idéation en mobilisant les techniques, méthodes et outils de génération d'idées créatives de manière à faire émerger de nouveaux concepts/tendances.
- C4.2 Planifier les ressources en mettant en œuvre des techniques de coordination pluridisciplinaires dans le but de prioriser les objectifs stratégiques au sein des équipes en charge du développement de la collection.
- C4.3 Accompagner les équipes pluridisciplinaires dans la réalisation de leurs objectifs individuels et collectifs fixés au préalable, en identifiant les leviers de motivations et les difficultés rencontrées de manière à garantir la bonne réalisation de la collection.
- C4.4 Superviser les équipes tout au long du développement de la collection en adoptant une posture neutre et bienveillante dans le but d'éviter les conflits et de générer une cohésion générale.
- C5.1 Elaborer la stratégie de promotion d'une collection en identifiant des objectifs (images, notoriété, lead, ventes...) cohérents avec les objectifs stratégiques de la marque dans le but d'augmenter la rentabilité de la collection
- C5.2 Définir, à l'aide des équipes marketing et commerciales, des actions de promotion d'une collection (communication, événement, promotions...) afin d'assurer la réussite des objectifs stratégiques préalablement définis.
- C5.3 Elaborer une présentation visuelle d'une marque et/ou d'une collection en utilisant les techniques et/ou outils de création visuelle adaptés à la cible et au support afin de promouvoir une collection
- C5.4 Identifier, à l'aide des équipes commerciales, les canaux de distribution en cohérence avec la stratégie de la

marque et les pratiques de la concurrence afin d'optimiser la couverture de marché auprès des clients cibles

Blocs de compétences

RNCP36151BC01 — Créer et développer une collection dans le respect du positionnement de la marque

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1.1 Analyser le positionnement de la marque et les habitudes de consommation des cibles en utilisant des outils de marketing et d'inspiration ainsi qu'en étudiant la concurrence, afin de proposer une collection adaptée à la cible client.
- C1.2 Détecter et analyser les tendances en matière de mode, de textile, de techniques et de technologies, les auteurs et stylistes, en réalisant une veille et en participant à des événements professionnels, afin de favoriser la créativité et l'innovation au sein des équipes pluridisciplinaire en charge du développement de la collection.
- C1.3 Définir le cahier des charges en détaillant les objectifs de la collection, le nombre de pièces, l'identité de la collection en accord avec le positionnement de marque, afin d'encadrer la réalisation de la collection au sein des équipes.
- C1.4 Définir les orientations de style d'une collection s'inscrivant dans la stratégie globale de la marque en justifiant les choix artistiques et techniques dans le but de proposer des produits en pertinence avec la ligne artistique et le positionnement de la marque.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier "Présentation d'une collection"

Rendu 1 : "Book de recherche et d'inspiration"

Rendu 2 : Portfolio numérique"

RNCP36151BC02 — Identifier et piloter les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au déploiement d'une collection

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1 Présenter et respecter des budgets de production et d'exploitation en fonction des critères définis par le cahier des charges au préalable (vision de la collection, obligations légales, politique prix...) dans le but d'obtenir une vision objective sur la rentabilité de la collection.
- C2.2 Superviser l'achat des matières et des produits finis d'une collection, en tenant compte des problématiques d'éco-conception et d'éthique, grâce à la définition d'un planning des achats de collection et à la coordination de la politique de prix de manière à éviter les ruptures d'approvisionnement.
- C2.3 Sélectionner les fournisseurs et prestataires en tenant compte des contraintes (esthétiques, techniques, temporelles, budgétaires et matérielles) et définissant des critères de sélection (rapport qualité/prix, délais, stabilité et réputation...), afin de constituer un réseau de partenaires professionnels.
- C2.4 Evaluer la qualité des prestations délivrées par les fournisseurs et des sous-traitants en se référant au cahier des charges afin de garantir une conformité quant aux besoins exprimés.
- C2.5 Concevoir un plan d'actions en maîtrisant les étapes de production ainsi que ses enjeux dans le but de fixer des objectifs et des priorités stratégiques auprès des équipes en charge du déploiement de la collection.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier "Présentation d'une collection"

Rendu 3 : Plan de collection

Rendu 4 : Fiches techniques

Rendu 5 : cahier des charges de production

Rendu 6 : Essayage : dit "Fitting"

Rendu 7 : Analyse réflexive de sa pratique professionnelle

RNCP36151BC03 — Coordonner le développement d'une collection

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1 Réaliser les fiches techniques des prototypes de l'ensemble de la collection (dessins à plat, choix de tissus, détails des finitions, liste des fournitures et mercerie...) en décrivant les dessins, silhouettes et proportions afin de permettre la faisabilité des produits.
- C3.2 Superviser la réalisation du patronage par des stylistes modélistes, en définissant la technique utilisée

(moulage ou coupe à plat) en amont et en aval des essayages, en veillant au respect de la fiche technique, de manière à établir le patronage définitif.

- C3.3 Proposer des actions correctrices et des ajustements nécessaires tout le long du processus de développement d'une collection (prototype, maquette, modélisme...) : - Identifiant les problèmes,
- Apportant des solutions techniques, Afin de valider les prototypes dans le respect des fiches techniques et de la vision artistique de la collection

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier "Présentation d'une collection"

Rendu 4 : Fiches techniques

Rendu 8 : Dossier de modélisme

Rendu 9 : Présentation d'une collection finie orale

RNCP36151BC04 — Coordonner des équipes pluridisciplinaires internes/externes dans le cadre du déploiement d'une collection

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4.1 Animer les réunions et les processus d'idéation en mobilisant les techniques, méthodes et outils de génération d'idées créatives de manière à faire émerger de nouveaux concepts/tendances.
- C4.2 Planifier les ressources en mettant en œuvre des techniques de coordination pluridisciplinaires dans le but de prioriser les objectifs stratégiques au sein des équipes en charge du développement de la collection.
- C4.3 Accompagner les équipes pluridisciplinaires dans la réalisation de leurs objectifs individuels et collectifs fixés au préalable, en identifiant les leviers de motivations et les difficultés rencontrées de manière à garantir la bonne réalisation de la collection.
- C4.4 Superviser les équipes tout au long du développement de la collection en adoptant une posture neutre et bienveillante dans le but d'éviter les conflits et de générer une cohésion générale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier "Présentation d'une collection"

Rendu 10 : Présentation orale de groupe

Rendu 5 : cahier des charges de production

Rendu 7 : Analyse réflexive de sa pratique professionnelle

RNCP36151BC05 — Valoriser une collection auprès des parties intéressées

LISTE DE COMPÉTENCES

- C5.1 Elaborer la stratégie de promotion d'une collection en identifiant des objectifs (images, notoriété, lead, ventes...) cohérents avec les objectifs stratégiques de la marque dans le but d'augmenter la rentabilité de la collection.
- C5.2 Définir, à l'aide des équipes marketing et commerciales, des actions de promotion d'une collection (communication, événement, promotions...) afin d'assurer la réussite des objectifs stratégiques préalablement définis.
- C5.3 Elaborer une présentation visuelle d'une marque et/ou d'une collection en utilisant les techniques et/ou outils de création visuelle adaptés à la cible et au support afin de promouvoir une collection
- C5.4 Identifier, à l'aide des équipes commerciales, les canaux de distribution en cohérence avec la stratégie de la marque et les pratiques de la concurrence afin d'optimiser la couverture de marché auprès des clients cibles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier "Présentation d'une collection"

Rendu 11 : Career Plan

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les métiers du secteur de la mode se décompose en 3 grands secteurs : Vente au détail (1er recruteur), Fabrication (2ème recruteur), Vente en gros (3ème recruteur).

Ces secteurs d'activité sont découpés en catégorie selon les spécialisations suivantes :

- Textile et vêtements
- Chaussures et maroquinerie
- Horlogerie

- Bijouterie
- Joaillerie
- Optique
- Parfums et cosmétiques

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le directeur de collection peut porter plusieurs appellations selon le type de structure dans lequel il évolue :

- Responsable de style
- Designer Manager
- Directeur de collection habillement
- Responsable de collection habillement
- Coordinateur de collection
- Directeur de création

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de contraintes règlementaires particulières à signaler encadrant l'emploi du directeur de collection.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 123 €
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 299
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale (étudiants) avec effet cumulatif :

- Être titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac +3/4, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 ECTS ou 240 ECTS
- Et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

En apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Cursus en 3 ans* :

- Être titulaire d'une certification de niveau 5, d'un bac +2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS ;
- Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 36 mois (contrat d'apprentissage ou de

professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné ;

1. Cours en 2 ans :

- Être titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac +3, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 crédits ECTS ;
- Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 24 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné?;

Cours en 1 an :

- Être titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac +4, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 240 crédits ECTS ;
- Et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 12 mois (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné?;

En formation professionnelle :

Avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

Et :

- Être titulaire d'une certification de niveau 6, d'un bac+3, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 180 crédits ECTS, et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 24 mois, OU
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 5, d'un bac+2, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger...), ou avoir validé 120 crédits ECTS, et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 36 mois, OU
- Être titulaire d'un Baccalauréat et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de minimum de 48 mois

Dérogations spécifiques :

- Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 4 membres:

- 2 représentants du monde professionnel dont 1 employeur et 1 salarié (50% du Jury)
- 2 représentants des organismes certificateurs (50% du Jury)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 696 €
Selon la branche	7 000 € – 8 696 €
Prise en charge	Branches concernées
8 696 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 600 €	CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision 26/01/2022

Durée de l'enregistrement 3 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 26/01/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	9	0	100 %	100 %
2017	5	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41806

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36151/>